



WÄHNER

DE

MÄHLE

SWVA

WESIRADI

TABELE DER MAHÄRES

Preliminaires Origine du village et de la paroisse.

I.<sup>e</sup> Partie la seigneurie et la commune  
II.<sup>e</sup> Partie administration, topographie et toponymie

1. La paroisse
2. L'église et le cimetière
3. La cure et le presbytère
4. Le bureau de bienfaisance

III.<sup>e</sup> Partie Institutions diverses

1.<sup>o</sup> notarial

2.<sup>o</sup> D'ehors

a) de S.<sup>t</sup> Thomas

b) de S.<sup>t</sup> Barbe

3.<sup>o</sup> Sociétés de Musique

4.<sup>o</sup> Sapeurs-Pompiers

IV.<sup>e</sup> Partie

1.<sup>o</sup> Population et cheptel

2.<sup>o</sup> Instruction



BRIGANNE

VIEILLE PAROISSE

## Le village de Maulde

Le village de Maulde doit son origine à la féodalité. Il fut constitué du principe d'une seigneurie qui prit le nom de la famille qui posséda le fief: les de Maulde. C'était les cadets de la famille de Signe dont ils prirent les armes, dotés d'émancipés différents.

La seigneurie de Maulde fut divisée au 11<sup>e</sup> siècle en plusieurs seigneuries pour donner des fiefs aux cadets de Maulde; c'est ainsi que prirent naissance les seigneuries du Breuck, de Froidmanteau et de M'ransart. L'abbé de Saint Martin de Tournai qui était le collateur de l'église de Maulde possédait une seigneurie ecclésiastique indépendante.

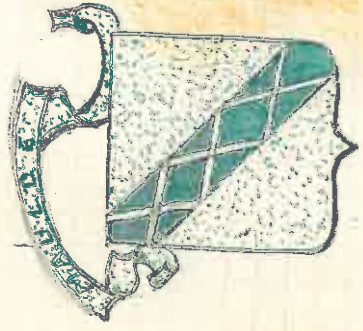
A l'exception de cette dernière, toutes les seigneuries de Maulde relevaient du fief de la seigneurie de Grandmety; le seigneur de Grandmety était donc le suzerain des seigneurs de Maulde.

Grandmety était un des grands fiefs de la pairie de Flandre - en - Cludenarde qui était une pairie du comté de Flandre. C'est ce qui explique que Maulde (en Flandres) était fief de Flandre, enclavé en Hainaut.

## A. Sous la Féodalité

Les seigneuries étaient constituées d'une maison seigneuriale entourée de fossés profonds, avec à côté des bék.

**MANSART**



**HERDUEGIES**

**TRIEUX**



**BECLERS**



tail et dans la suite louait à un fermier.

La seigneurie s'étendait régulièrement suivant son importance sur des terres exploitées par des manants ou colons, dans des habitations <sup>dont</sup> que la toponymie nous a gardé les noms; ainsi que sur les arrière-fiefs dépendant dans la seigneurie.

## B. Seigneurie principale ou de Maulde.

Le château seigneurial fut bâti au XI<sup>e</sup> siècle sur une motte que Maulde a le bonheur de posséder; c'est la motte-type du château-fort de l'époque; et, à côté des fossés, sur des relevements de terre, était bâtie la "court", ou ferme d'abaumont.

Qui XI<sup>e</sup> siècle, les seigneurs délaissant leur grande maison de bois pour construire à peu de distance le donjon de pierre qui restera jusqu'en 1750 la demeure des seigneurs de Maulde: Les Hugues de Maulde, les Bicomnes les Carondelet, les Tarcouse en faveur de qui Charles II érigea la terre de Maulde en vicomté.

Charles - Antoine - Dieudonné Corbie, seigneur de Semeries, de Cordes, Châtelain, Oth, acheta le Seigneurie de Maulde le 18 septembre 1750. Il fit construire le château actuel de Maulde.

A la seigneurie de Maulde et Cour d'abaumont appartenaient outre les rentes seigneuriales les héritages suivants:

Le Breucq avec son château et 27 bonniers et Semi  
Rassoncamp, fief ample avec maison de cense et 26  
à 27 bonniers dont les 3 bonniers dits "les monts de M<sup>o</sup>."  
La cense du parc comprenait une chambre assise  
sur motte, vivier alentour ... et 6 bonniers de terres  
et près. C'est devenu le Courant de Maulde.

La seigneurie de la motte: on a découvert un  
établissement rural des Romains sur son emplacement.  
Le fief de Bruavent et des Westoneries qu'en  
avait son pouvoir sur les mesures ou métriques de  
Grand' Mesure, et d'Ullice.

La cour féodale de Maulde étendait encore son pouvoir sur les fiefs et héritage suivants:

Ceux abords de l'église: les capelleries ou terres de

Maubude

La Boye de Maubude, rapanage d'un cadet de  
Bassoncamp. Il existe encore des descendants des  
seigneurs de la Boye de Maubude.

L'Hôtellerie, fief dit plus tard : La fontaine d'or  
appartenant au noviciat des Jésuites de Tournay  
rebâtie en 1688

Le fief du quesneau

Les prés de Maubude

Les "Hôtelleries du Cygne - du Cef - des Trasmou  
du Lion et de la Couronne.

Libersart

Sur Allière et Dieffière - Le fief des Mortiers

Les camps de Maubude

Les Raehaults

La cuture d'Hauffière ou  
de Tranquille  
Cromlin

Les Espesses

La verde vallée et la

Le Carnois et la Pectort

## C. Seigneuries du Mansart et du Fermon

Quoiqu'indépendantes l'une de l'autre ces deux se-  
gneuries furent réunies dès 1426 sous l'autorité d'un  
cadet de Maubude

### 1° Mansart

Essart de la grandeur d'une meuse c. à d. 12 Bon-  
niers ou 15 hectares. Domaine avec habitation sur motte  
entourée d'eau, sur 33 Bonniers.

Ces terres comprennent : la grande pasture de Beau-  
sart, avec ses 12 Bonniers essarts, qui a donné le nom  
à la seigneurie - les Brigaudes et Croisette - le camp  
Enfin et del four - le long pré de Mansart et le pré  
Potelua.

Enfin, la seigneurie de Caumont (mont chaud) avec son  
droit de terrage sur 27 Bonniers partagés en 3 trayages : le  
corps de la ville ; la cuture del Bellie, dite aussi les  
champs de Caumont ; et la cuture de la Trahe des  
Camps.



...  
sant sur Maulde et Chieubain.

En 1426, Hugues de Maulde détacha un tiers du fief d'abaumont pour l'amener à la seigneurie du Permont : soit 24 Bonniers de terre, 3 Bonniers de pré et 12 Bonniers de Bois sur Maulde.

## D. Seigneurie de Froidmanteau.

La terre et seigneurie de Froidmanteau, franc-fief d'empire, comprenait un château sur motte entourée d'eau, avec maison de cease, prés, aubois et terres labourables contenant 38 à 40 Bonniers - et rentes seigneuriales.

Le 1<sup>er</sup> seigneur connu fut un ecclésiaste de Maulde dit le quis; de qui la seigneurie passa avec de Wachel puis avec Solbreueq, Faneau, de Poivre etc. --

Parmi les héritages de Froidmanteau, notons l'hô. d'allerie du Gygne (dit par erreur du chône)

## E. Seigneurie ecclésiastique du royaume

Elle fut cédée à l'abbaye de S<sup>t</sup> Martin, pour assurer le service religieux des habitants de Maulde.

## 2) La paroisse de Maulde.

Ces deux demeures seigneuriales se groupèrent les sefs domaniaux et les hommes libres. Les seigneurs ne tardèrent pas à mettre à leur disposition un lieu de réunion pour la prière en commun, une chapelle; puis le nombre s'étant accru par suite de la concession des terres et la division du domaine primitif en plusieurs seigneuries, un prêtre fut attaché à cette chapelle. L'autorité épiscopale ne tarda pas à transformer le modeste oratoire en église paroissiale. Ce fut fait par Odon, l'illustre évêque de Tournai, devenu évêque de Cambrai. Cet acte date de l'année 1109; il impose à l'abbé de S<sup>t</sup> Martin de Tournai la charge de desservir la nouvelle paroisse, tout en lui accordant le droit de patronat.



Motte Bernard : elle fut bâtie au  
X<sup>e</sup> siècle et supportait le château seigneurial



Château de l'aulade construit (1150)  
par Charles-Artoine-Diudonné Looze.



Terme du château



## Preliminaires

L'étymologie peut parfois aider efficacement à découvrir les circonstances qui ont pu donner naissance à la formation d'un centre d'habitations.

Le nom de Maulde désigne dans la région deux villages : l'un est situé sur l'Escaut, près de Mortagne, dans le département du Nord ; l'autre, dont nous voulons traiter l'histoire se trouve en Belgique, aux abords du Tour nais. Leur nom se rencontre dans les anciens documents sous la forme latine *Maldia* et plus tard, sous les formes *Mald*, *Moude* ou *Maulde*. L'interprétation de ce nom ne paraît pas facile à découvrir ; on lui a fait signifier moulin, prairie, etc., -

Notre village remonte à une très haute antiquité. Son territoire fut habité dès l'âge de la pierre avec ignorance complète de l'usage des métaux. L'homme n'employait alors que le bois, l'os et la pierre et de préférence le silex (objets de pierre ont pu se conserver jusqu'à nous). Les restes de cet outillage que nous avons retrouvés dans notre sol nous permettent de marquer le lieu de stationnement de la première peuplade qui a foulé la terre de Maulde.

On sait que ces peuples nomades étaient divisés dans les vastes forêts qui primitivement couvraient notre pays ; ils établirent un de leurs campements dans le bois de Maulde. La clairière qu'ils choisirent était favorable sur tous rapports : la forêt leur procurait le gibier ; les étangs de Maulde, de Bensaert, de Guebrecques et les marais voisins leur donnaient le poisson ; ils pouvaient se défendre contre leur ennemi au moyen de quelques retentements de terre et correspondre au moyen de grands feux avec les peuplades voisines des monts de Farnes, de Benaix, d'Ellezvelles, -

lent leur souvenir, comme l'effigie des pièces romaines nous révèle l'existence des empires s'éroulés de l'antiquité.

Situé à proximité de la ville de Tournai et traversé par un diverticulum romain, Mouldes fut habitée par les Romains. En voici la preuve:

A peu de distance de l'église, au lieu dit Champ de la Motte, la voie nouvelle s'encaisse dans une profonde tranchée. Là, à la profondeur d'un mètre, la pioche des terrassiers rencontra des débris de muraille en pierre et un amorce de morceau de tuiles plates et courbes. Les restes de construction mis ainsi à découvert affectaient la forme d'une tour d'un diamètre de deux mètres et demi à trois mètres à l'intérieur. Les murailles étaient en grès à nummulites tiré du bois de Pétrieux. Les tuiles faitières, régulière et imbricées étaient restées en place et nous présentaient l'appareil imbriqué des toitures romaines. On se trouvait donc en face d'une de ces nombreuses villas belgo-romaines qui s'élevaient dans les campagnes aux abords des grandes voies qui traversaient la Belgique; c'était la première villa de Mouldes. La présence de cette tour nous donne donc lieu de croire que la continuation des fouilles aurait amené la découverte de l'habitation principale du lego-romain qui avait choisi ce coteau fertile, bien exposé au soleil du midi et entouré de grands pâturages, pour s'y livrer à l'agriculture et à l'élevage du bétail.

Cette découverte est capitale et elle suffit à convaincre au beau village de Mouldes une origine fort reculée et à prouver qu'il était habitée à l'époque romaine. La présence d'une tour de défense à côté de l'habitation principale, prouve que les habitants avaient besoin de se défendre devant une invasion ennemie. Or, on sait qu'après d'être établis définitivement dans notre pays, les Francs y firent de nombreuses incursions, les Romains restés maîtres de la contrée brûlèrent leurs cités et établirent des postes de défense. Les habitants de la campagne prirent de leur côté les mêmes précautions, ils bâtinrent avec plus de solidité et se fortifièrent contre l'éventualité d'une attaque.

C'est donc, au IV<sup>me</sup> siècle que la villa romaine de Mouldes fut réduite en cendres par les Francs, qui s'établirent sur les ruines de cette villa. A leur tour les seigneurs du Moyen-Age



qui on retrouve là, à côté, un ancien château et une seigneurie importante, celle de la Motte.

## Seigneurs de Maulde

On ne sait rien de précis sur l'origine de la famille de Maulde, si ce n'est qu'elle appartient à la féodalité primitive du comté de Baincourt. Par ordre chronologique nous avons d'abord Gérard de Maulde, le plus ancien.

Les seigneurs de Maulde, successeurs de Gérard, suivrent son exemple; ils recotèrent la liberté à tous les serfs qui vivaient sur les terres.

**I** Sigard de Maulde et sa femme Yda. Il est dit fils de Yda.

**II** Wilbert de Maulde + 1214

**III** Walter de Maulde, écuyer: il prend l'engagement de réparer le tort causé à l'église et au curé dudit Maulde.

**IV** Robert de Maulde, chevalier et sa femme Trabeau Walter de Maulde, fils de Robert.

**V** Hugues I de Maulde: fondateur de la chapelle de St. Galt.

**VI** Hugues II de Maulde: augmente la fondation de son père.

**VII** Hugues III de Maulde: chevalier première moitié du 14<sup>me</sup>.

**VIII** Hugues IV de Maulde: chevalier

**IX** Hugues V de Maulde, écuyer fait le pèlerinage de Jérusalem.

**X** Hugues VI de Maulde, écuyer + 1464

**XI** Hugues VII de Maulde, écuyer

**XII** Hugues VIII de Maulde

**XIII** Nicolas de Maulde

Par son <sup>mariage</sup> il porta la seigneurie de Maulde par son ~~mariage~~ dans la famille de Picamez. Ainsi fut la longue lignée des seigneurs du nom de Maulde.

## Familles de Picamez

**XIV** Guillemette de Maulde, <sup>veuve de Widoir de Maulde</sup> dame héritière de Maulde, de la court d'Abaumont, du Bois de Maulde.

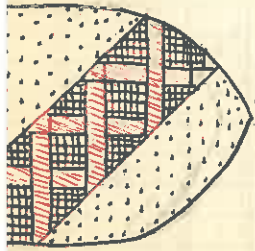
Elle épousa Jean de Picamez puis en 1536 Hector de Aères Bavenstein

**XV** Guillemette de Picamez, dame de Picamez

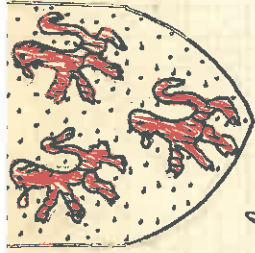
**XVI** Claude - Charles d'Estavaye, chevalier, dit baron de Maulde

**XVII** Paul Carondelet 1551 à 1625

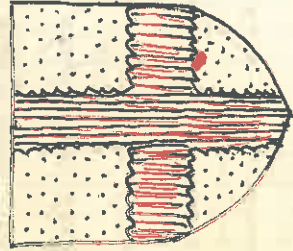
**XVIII** Georges de Carondelet



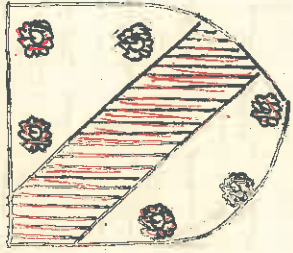
Maulde



Escaussines



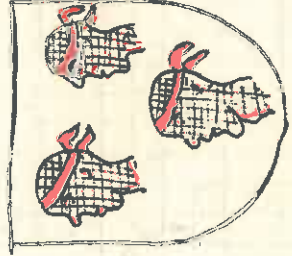
Boyvin



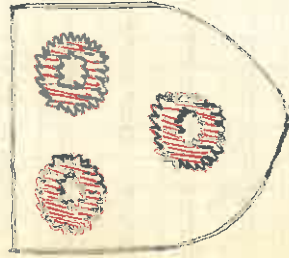
Hervey



Mahieu



Moreau



Des Fosières



Baudion

Hugues III de Maulde épousa

Marie d'Escaussines

Il en eut:

1) Hugues IV

2) Baudion, abbé de Hautm

3) Michel, seigneur d'Escarnes.



Seigneurie en vicomté

XIV Jacques Fariaux s'illustra au service de la maison d'Espagne sous Philippe II puis sous Charles II. Puis suivent tous les Fariaux, Ferdinand Jacques, Claude François. Joseph, Charles-François-Ghislain, Claude-Joseph. XV Charles-Antoine-Ducloux-Cossé et tous les Cossés qui se sont succédés jusque maintenant avec Edouard Cossé de Maulde.

Seigneurie de Maulde

Elle comprenait le château seigneurial avec, à côté, une grosse ferme et les terres qui en dépendaient; puis les terres concédées soit en fiefs, soit en tenures. Aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, les terres livrées à l'agriculture sont encore de contenance restreinte; les bois occupent une grande partie du territoire. Mais les seigneurs entreprenent de grands travaux de défrichement, afin de livrer à l'exploitation privée une bonne partie de leur domaine. Le château de Maulde fut construit en 1455 dans le style de l'époque où les pierres de grand appareil alternent avec la brique pour orner les baies et les angles. La façade principale est accostée de deux annexes formant avant-courts qui éclaircissent l'écluse. Le château du XVIII<sup>e</sup> siècle était entouré de fossés aujourd'hui comblés; un pont-levis donnait communication avec la grande allée terminée par les beaux piliers de l'époque qui subsistent encore, mais dont la grille en fer a disparu. Les deux lions héraldiques qui ornent les murs de dépendances, surmontaient jadis les piles du pont. Un second pont-levis donnait accès à la ferme seigneuriale. Ce château est dû à Charles-Marie-Joseph Cossé, vicomte de Maulde qui confia le travail à Philippe Bource, maître-maçon à Mons auquel il fut payé 4.500 livres.

Le domaine de l'habitation seigneuriale et de la cour d'aboument se repartissait comme suit: le champ du château s'élevait de la vieille place à la louche, le parc actuel, (12 bonniers) ou neuf bonniers tenant aux Ecolettes et au jardin des confières de St-Thomas, cinq bonniers touchant au champ de l'épinette et au Carroy et cinq bonniers de bois et pâture y attenant,

que artificielle servant à la retenue des eaux de l'étang qui faisait partie des défenses du château du XII<sup>e</sup> siècle, puis les prés de l'Hostel. Quant à la cense elle-même, elle comprenait un héritage sur motte, basse-cour, granges, le tout entouré d'eau, un jardin, un court, un vivier et fossés et les étalles pont-levis.

## Moulins

La seigneurie comprenait le Moulin de Maulde auquel tous les manants de la seigneurie devaient aller moulinier sous peine de confiscation des sacs et du grain. Le moulin seigneurial se dressait jadis sur les hauteurs de Courmont. Puis à 150 m. plus loin, le seigneur de Gallia fit construire un autre moulin qui prit la place du premier. Ce nouveau moulin fut incendié la nuit du 25 au 26 juillet 1764. Il fut reconstruit mais démolit en février 1914. Après son déplacement, le moulin seigneurial occupa le coin du parc actuel. Il fut renversé en 1779 par l'ouragan et relevé au même lieu. En 1850, le meunier le fit transporter sur le haut des cotelettes à 12 m. de plus d'altitude, puis le moulin fut transformé (remplacé) par une usine à vapeur près de La Couronne et disparu en 1908.

## Les fiefs tenus de Maulde

### 1<sup>o</sup>: Le Breucq

Le gros de ce fief comprenait 27 bonniers et demi avec château construit sur motte, entouré de larges fossés cambre, granges, étalles, cour et jardin. Ce modeste château servit plus tard de ferme.

L'ancien «château» du Breucq est encore aujourd'hui une habitation de ferme, mais la ceinture d'eau de ses bas-fossés lui a conservé une apparence moyen-âgeuse.

### 2<sup>o</sup>: Bassoneamps

Bassoneamps était un fief simple comprenant maison de cense, jardin, prés et terres à labour d'une contenance de 28 bonniers. Ce fief appartenait d'abord à une famille noble qui en portait le nom et n'était en réalité qu'un rameau de la famille de Maulde dit de Bassoneamps. Bassoneamps passa ensuite à la famille de Fontnelle en 1465. Enfin, il fut acquis en déc. 1784 par la fam. Crombez





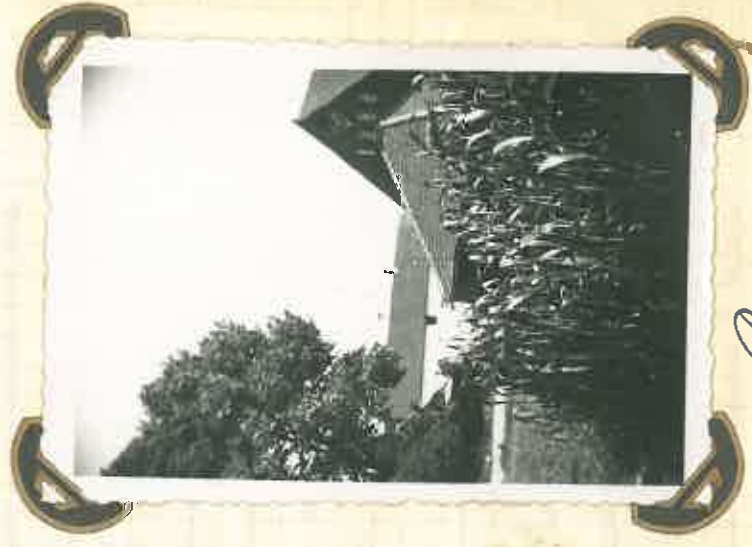
*Vue d'ensemble de la ferme  
du Breucq.*



*Ferme du Breucq : grange et*



*Ferme du Breucq : façade principale*



*Ferme de Bassoncompts.*



Ferme du Clerc (Bojée)



La cense du Pore comprenait « une chambre esise sur motte, vivier celenbour, maison, basse cour, brasserie, granges étalles et jardinages girant en la ville de Mouldre »

#### 4° Briaumont ou Woesteneries

Brue, en bas latin, Brua, signifie et après Boquefort Bruyère ; e'était donc la « bruyère au vent »

Woesteneries, du flamand woestyn, indique des terres dévastes ou incultes. Ces deux appellations sont donc synonymes ; la première marque particulièrement le point culminant sur lequel était bâtie l'ancienne ferme et que la brise soufflette à ses heures. Le fief de Briaumont relevait directement de la seigneurie de Grandmets.

#### 5° Les communes justices

Ce fief était possédé par les seigneurs de Mouldre et de la Motte.

#### 6° Les autres fiefs

##### a) Deux abords de l'église

- 1) Les Capelleries : appartenant à la chapelle de St<sup>e</sup> Catherine en l'église de Mouldre.
- 2) Le fief du Pore
- 3) Les fiefs de Mouldre comprenant la Pature de la cure, l'hôtellerie divisée en Fontaine d'or et Fidaire le fief du Luesnicau (avec brasserie « l'Union » ; Cleau d'André) l'héritage du clerc, l'héritage des Ortois de Chières, les prés de Mouldre

##### b) Deux abords de la vieille place

- 1) Le cef : brasserie en 1796.
- 2) Le fief des Trasncaux : aujourd'hui ferme Leboir
- 3) Le fief de la Planque de Ferre : la planche de pierre fut supprimée par l'établissement d'un pont pour la servitude agricole
- 4) Le lion
- 5) La Couronne : hostel.

##### c) Sur Grand' Casure

- 1) Baroncamp : en plus haut
- 2) Libervert : Ferre de la Cour occupait cette cense en 1695

nom de Lillersart n'est plus connu de nos contemporains  
3) Les Monts de Maulde : c'est le point culminant du territoire. Le bois del Bouffe avec une métairie dans laquelle était établie au XVIII<sup>e</sup> siècle la Maladrerie où l'on séquestrait tout ceux atteints de la lèpre  
4) Le fief Sainte Barbe autrefois Benlehaye.

## D Sur. Utière et Dieffière

- 1) Le fief des Morkiers
- 2) La Torde Vallée
- 3) Le Breucq
- 4) Le Luesnois
- 5) Le petit camp
- 6) Le fief du Bois de Maulde

## Seigneuries de Mansart et du Ferment 1: Mansart

Mansart était un fief mouvant de la cour de Grandmety. Le domaine comprenait d'abord la maison du seigneur ou le Château. C'était une habitation construite sur une motte et entourée de fossés. C'est d'ailleurs une habitation telle motte reste encore visible. Maintenant nous pouvons admirer le château élevé en 1873 par le baron Del Fosse et d'Espieres. Les terres et prairies comprenaient la culture de Mansart, la culture del Saula, le long pré de Mansart et les sarts.  
2: Le Ferment

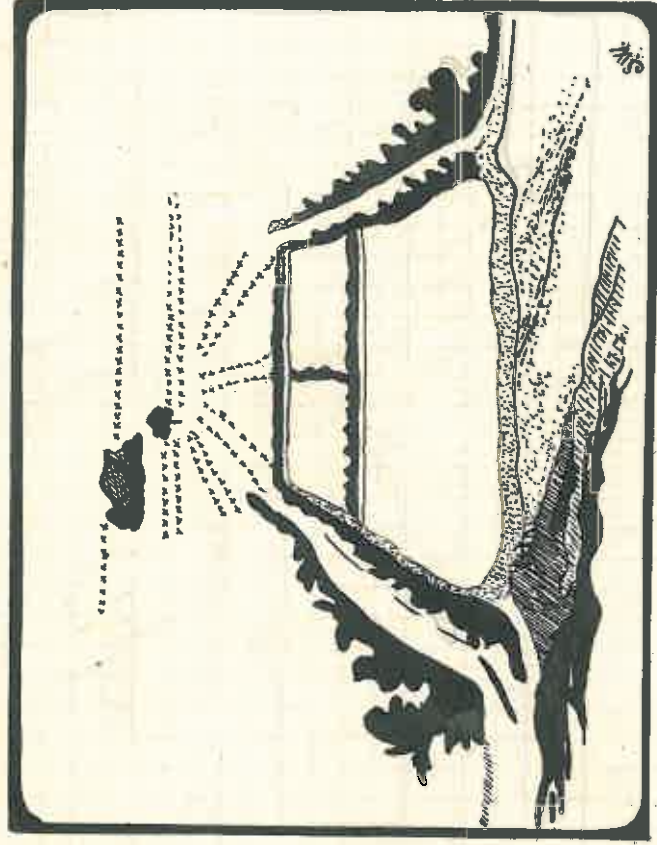
Le Ferment consistait en rentes seigneuriales d'une rasière d'avoine due sur le vivier, de 18 rasières d'avoine à la mesure de Louze et de 24 chopons. La cour de Grandmety était tenue de lui prêter ses échevins pour rendre la justice.

## Froidmanteau et La Motte

1: Froidmanteau : La terre et seigneurie de Froidmanteau. ~~Le~~ fief d'empire enclavé au village de Maulde, fief ample et mouvant de la cour de Grandmety, se composait d'un château sur motte entourée d'eau, basse-cour, maison de cecces et édifice, vivier, jardin potager verger, prés, pâtures, cabanis et terres labourables

2: Motte : Le fief de la motte consistait en une maison





Mansart en 1682

# Administration communale et justice

Juridiction seigneuriale : toutes les seigneuries offraient des caractères communs dans leur administration et dans l'exercice de leur juridiction.

Il y avait, sous l'ancien régime, trois degrés de juridiction : la haute justice, la moyenne justice ou jus. m. p. hie vicomtière, et la basse justice ou justice fœncière.

Le Bailli : cet officier était le principal agent du seigneur, le représentant de ses droits et de sa personne; mais pour l'administration de la justice, ses fonctions consistaient à réunir les juges, échevins et à provoquer leur jugement.

Le Mayor : cet officier était le premier, le mayor et le chef des échevins qui étaient au nombre de sept.

Le Greffier : il était chargé de rédiger les actes de la Cour féodale et de les conserver dans le « ferme ».

La « Maison Commune » : au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, M. de Carondelet, seigneur de Maulde, fit construire à côté de l'hôtellerie de la Couronne, une habitation avec étege portant le millésime 1606. C'est là que se réunissaient les échevins. Plus tard les réunions du Conseil communal appelées se tinrent dans l'ancienne de l'ancienne cure, construite en 1771 et actuellement on bâtit sur son emplacement une nouvelle « Maison de Ville ».

## Topographie et toponymie

A) Agglomération : elle comprend aujourd'hui la place et la vieille place

1) La Place : c'était un vaste terrain vague, borné le au midi par le fossé servant de décharge de l'ancien étang de la Haye de Maulde et au nord par une ligne irrégulière partant de l'entrée du cimetière pour aboutir au chemin du Coueu St Martin. Ce terrain s'appelait Les Courroubles.

2) La vieille Place : c'était par là que s'opérait au trefois tout le transit vers Bruelles, Tournai et Lille les rouliers y trouvaient gîte et relais dans les halles de la Couronne Lion, Vieille Brasserie et seuf



# IMPOTS

Voici le tableau des impositions de 1922 :

	<u>Etat</u>	<u>Commune</u>
Impot forcé . . . . .	18.438,00	15.259,92
Taxe mobilière . . . . .	5.600,00	2.914,05
Taxe professionnelle . . . . .	16.000,00	5.784,74
Taxe sur mobilier . . . . .	70,00	
Automobiles . . . . .	220,00	79,60
Taxe sur spectacles . . . . .	265,00	90,00

Les taxes de 1923 se répartissent ainsi :

## Provinciales

<u>Chiens</u> . . . . .	1.600,00
<u>Chevaux</u> . . . . .	1.580,00
<u>Bovides</u> . . . . .	4.030,00
<u>Porcs</u> . . . . .	150,00
<u>Pigeons</u> . . . . .	335,00
<u>Vélos</u> . . . . .	2.300,00
<u>Voitures</u> . . . . .	340,00
<u>Véhicules</u> . . . . .	2.500,00

## Communales

<u>Chiens</u> . . . . .	1.280,00
<u>Vélos</u> . . . . .	1.150,00
<u>Voitures</u> . . . . .	162,00
<u>Surface de chauffage</u>	
<u>moteurs</u> . . . . .	4.632,00
<u>Débit de boisons</u> . . . . .	400,00
<u>Grillages</u> . . . . .	350,00
<u>Haras des</u> . . . . .	8.178,00
<u>Cultures</u> . . . . .	7.842,00

Trameaux ayant pour dépendances le château de Clout de et la cense de l'Hôtel, le jardin des confères de Saint-Thomas, le moulin de Maulde.

## B) Les hameaux et écarts

### 1) Grand' mesure

Du XIII<sup>e</sup> siècle, on disait Waubert d'Osure: il comptait 46 foyers; il n'en comptait pas moins de 45 en 1850. On se retrouve en 1894 les ruines de la villa romaine Elle avait comme dépendances: la motte, Basoneamps Libersart et Sainte Barbe.

### 2) Altière

Du XIII<sup>e</sup> siècle: Ballicries puis les Ballicris et Balter en latin: alta terra. La colline au haut de laquelle est planté ce hameau, descend en pente douce vers les fonds de Cloutde et par delà vers ceux de Berquegies. Suivant les étymologies diverses de ce nom celle de mare, marais, étang s'explique bien avec fondrières profondes et dangereuses et avec vastes étangs changés aujourd'hui en bas fonds secs ou sans eau.

### 3) La Dieffière et la Louche

Cet écart, à l'extrémité Est du territoire, vers Leuze était considéré comme une dépendance du hameau d'Altière; le nom de Dieffière ne se rencontre qu'aux temps modernes. Dieffier, dieffière en Couronnais, s'est le champ d'argile. Charmante et gracieuse vallée, entourée de belles campagnes traversée par des ruisseaux bordés de saules et de trembles, ce petit hameau, domine jadis par le bois du Breucq, méritait bien le nom plus poétique de Verde Vallée que lui donnaient nos pères dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Il en est de même de la Louche ou Verde Louche, dont le nom fut réservé au lieu où est bâtie la ferme de la Louche.

### 4) Froidmantiau

Froidmantiau, Froidmantiel, Froidmantiau, pourrait rappeler un mantel ou château fort des Francs. C'était plus tôt un endroit défendu par des haies (en Latin fatta ou fracta) et par des mantels, sortes de fortifications dont le nom est conservé dans le mot de manteler.



Maulde La Place et le Monument



On peut difficilement appeler hameau ce groupe de maisons voisin de Tridmantou, dont il n'est distinct que par division féodale. Deux seigneuries se partageaient ce coin de territoire : celle de Chaulde qui y possédait le Carnois et celle de Mansart qui tenait la vallée dite les Brigaudes.

## 6) Mansart

Hameau créé également par la féodalité. Lorsque Mansart fut détaché de la seigneurie principale, on défricha, on essarta un lot de 12 bonniers au manse (manse sart); le seigneur y établit sa demeure sur une motte; on l'appela la haute maison. La voie ferrée coupe trois fois notre territoire à son extrémité Sud. La station de Brany-Chaulde en fait partie.

## 7) Caumont

On a donné à ce vocable l'interprétation de clont, des Galats. De fait, deux parcelles de terrain s'appellent camps à cailloux et la plupart des terres les camps de Caumont sont couvertes de galets. Ce n'est pourtant pas la véritable, qui est le Chaud clCont, sans doute parce qu'il est bien exposé au soleil du

midi

## 8) Les Petits Bois

Au 12<sup>me</sup> siècle, toute la région entre Mansart, Tridmantou et la limite du territoire constituait un fief dénommé les Bois de Chaulde. Plus tard une partie de ce fief devint le bois de Tridmantou, es Bois de Chaulde, qui bientôt fut divisé en bois de Tridmantou et bois Antoine de le Beeg, plus tard bois Bellemont. Un autre manse fut érigé en 1426 et s'appela Bois du Formont. Au 18<sup>me</sup> siècle, ces bois furent défrichés; le long des deux chemins d'exploitation de ces essarts s'échelonnaient de petites fermes qui formèrent le quartier dénommé les Petits Bois.



LA PAROISSE, ÉLÉMENTAIRE,

DES ÉLÉMENTS DE LA PAROISSE,

DES ÉLÉMENTS DE LA PAROISSE,

DES ÉLÉMENTS DE LA PAROISSE,

DES ÉLÉMENTS DE LA PAROISSE,

## Preliminaires

L'Évangile avait été prêché dans notre contrée, dès la seconde moitié du 3<sup>e</sup> siècle, par une pléiade de missionnaires, St Luctatien, St Victorien, St Piat, St Eulbert, St Chrysole et tant d'autres. Mais le paganisme y reparut; l'idolâtrie y reprit son empire. Il faut attendre encore quelques siècles pour que la conversion de nos ancêtres soit parfaite et définitive. Alors la hiérarchie ecclésiastique s'organise dans le Nord de la Gaule, et nombreux monastères se fondent, groupant autour d'eux d'importantes colonies agricoles qui deviennent des centres de christianisme et forment autant de paroisses complètement organisées.

## I LA PAROISSE

Nous aurons au début l'origine de la paroisse ou l'abbé était obligé d'établir à Coude un prêtre chargé de desservir la paroisse, l'évêque se réservant de confier à ce curé les pouvoirs de juridiction ou la charge d'âmes qu'il exercerait comme délégué et au nom de l'évêque de Cambrai. Le droit de patronat accordé à l'abbaye sur l'Église de Coude assurait à l'abbé la collation de la cure et en même temps la perception sur tout le territoire de la paroisse de toutes les dîmes que les lois canoniques accordaient au recteur principal. De plus les donations abbatiales pieuses faites à l'Église entraient dans la menue abbatale, seule légalement propriétaire



*Seau Paroissial de*  
*Moulde*



La Dîme était un impôt qui se prélevait sur les produits de la terre pour la subsistance du clergé paroissial. En réalité, elle n'atteignait pas la dixième partie de ces produits mais seulement la 11<sup>e</sup>, la 10<sup>e</sup>, la 20<sup>e</sup> et même parfois la 30<sup>e</sup>. Quel qu'en fut le taux, la dîme ne devait pas être pour les populations rurales une charge aussi lourde qu'on n'a cessé de le répéter. C'était un impôt forcé, et comme tous les impôts de cette nature, elle s'était bien vite fondue avec le revenu forcé.

La dîme prélevée sur les produits de la terre s'appelait "grande dîme", celle qu'on prenait sur le menu bétail, les agneaux, la laine des troupeaux etc. s'appelait "menue dîme". Dans les premiers temps, nos seigneurs, comme ceux de Breucamp de villages, s'étaient réservés la dîme locale; mais dès les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, l'intervention de l'Église les amena à se dessaisir de leurs privilèges au profit des religieux de l'abbaye de Saint-Martin de Courmoulin ne renferme pour ainsi dire que des chartes mentionnant ces pieuses cessions consenties par nos seigneurs durant le premier quart du siècle.

L'abbaye fut bientôt en possession de la totalité de la dîme à Moulde. Tout alla bien aussi longtemps que le curé de Moulde fut un des religieux, mais quand ce fut un prêtre séculier, les difficultés commencèrent. Le différend fut réglé par un concordat (1259)

Voici les termes de ce concordat:

Le curé actuel et tous ceux qui viendront après lui recevront:

1<sup>o</sup> Le quart de tous les grains battus et la moitié des pailles de tous les grains des dîmes

2<sup>o</sup> Tous les revenus de l'autel, avec la menue dîme moyennant cent sous de reconnaissance annuelle.

3<sup>o</sup> Les revenus des terres saines fondées seront partagés entre l'abbaye et le curé, et les frais d'administration seront communs.

4<sup>o</sup> Le curé sera tenu pour sa part, aux réfections de la grange des dîmes

5<sup>o</sup> Le curé aura enfin le quart du revenu des nouvelles

Moyennant ce que dessus, le curé de Moulde ne pouvait rien réclamer de plus sur les revenus de la paroisse; il s'obligeait à verser la somme de cent sous et il veut que les revenus ecclésiastiques restent engagés à l'église de Saint-Martin.

Jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle

De 1440 à 1465, surgirent de nombreuses difficultés au sujet de la menue dîme que certains fermiers ne voulaient point acquitter. Les tribunaux donnaient raison au curé. Les dîmes furent abolies chez nous par l'arrêt des sept centants du peuple du 14 février en IV (ou 5 novembre 1495) qui applique à la Belgique le décret portant suppression du régime féodal.

## II

# ÉGLISE DE CAULDE

Il ne reste aucun vestige de l'église primitive de Caulde qui, sans doute, n'était qu'un modeste édifice construit par nos premiers seigneurs dans le but de pourvoir aux besoins spirituels de leurs vassaux, botés et tenanciers, groupés aux alentours de leur manoir féodal.

À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, notre population s'accrut dans des proportions relativement notables; l'église primitive devint insuffisante et il fallut lui substituer un édifice plus important.

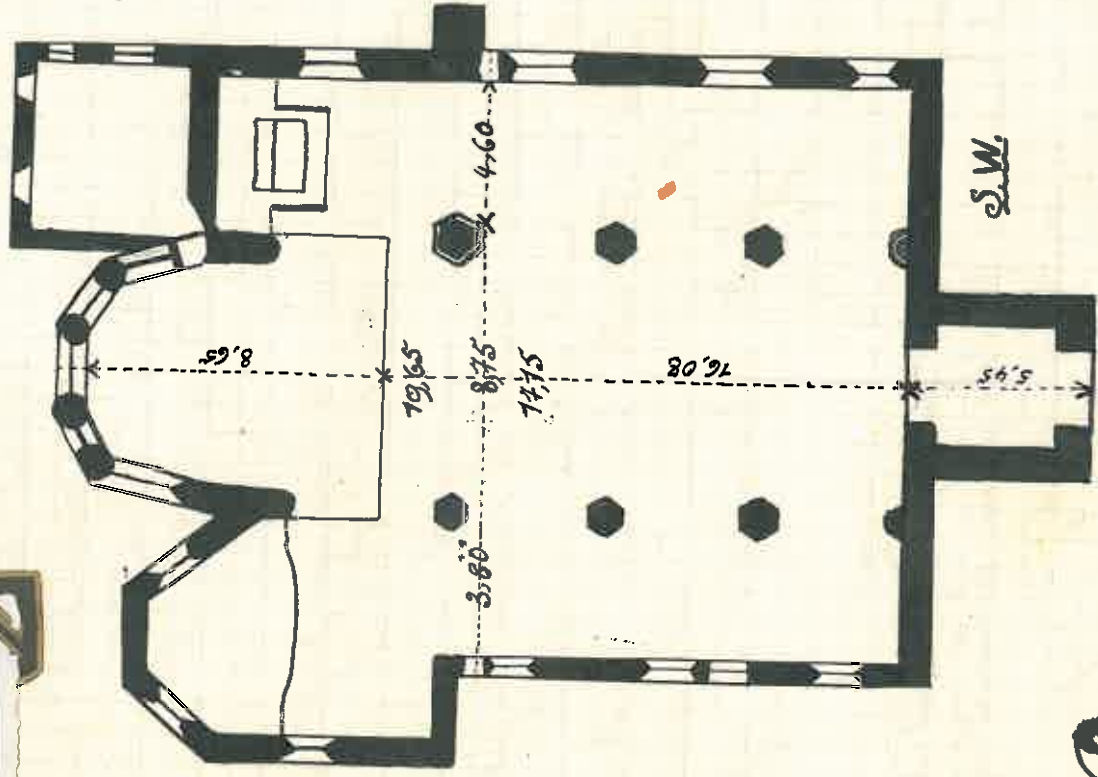
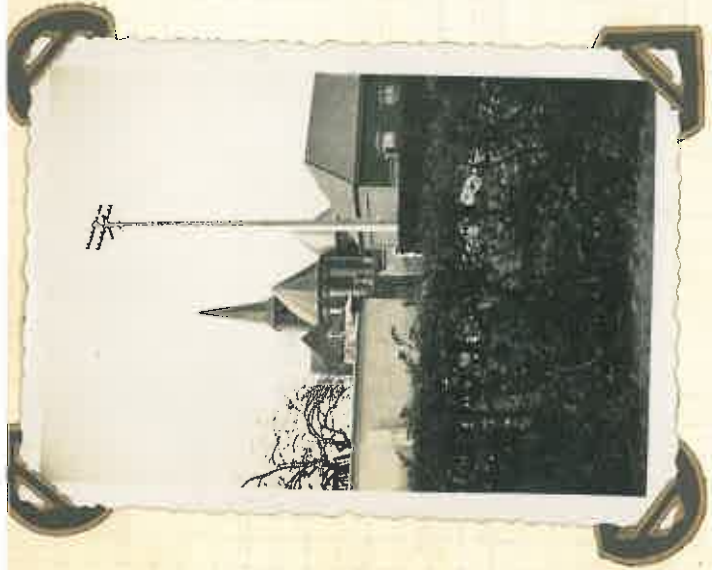
Dans la première moitié du siècle suivant, on en jeta les bases et le plan fut celui des églises romanes secondaires. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Jacques V de Coudale fit reconstruire la chapelle Sainte-Catherine et dota l'église de son clocher.

Enfin, au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, d'importants travaux de restauration furent exécutés aux bas côtés. Dans sa partie principale, l'église de Coudale est de transition romano-gotique. Dans son état actuel, l'édifice comporte deux parties bien distinctes

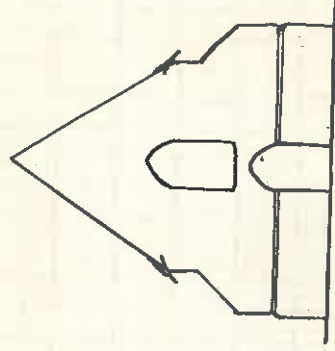
- 1° les restes de l'époque romano-gotique, comprenant le grand nef, l'avant chœur, les amores des bas côtés
- 2° les constructions des ages suivants, la tour, le chœur et les nefs qui, extérieurement, masquent les formes architecturales du monument.

Le chœur de l'église de Coudale étant resté dans l'état de construction, on peut le donner comme un modèle du style adopté à cette époque (XVI<sup>e</sup> siècle) pour nos églises rurales. Une

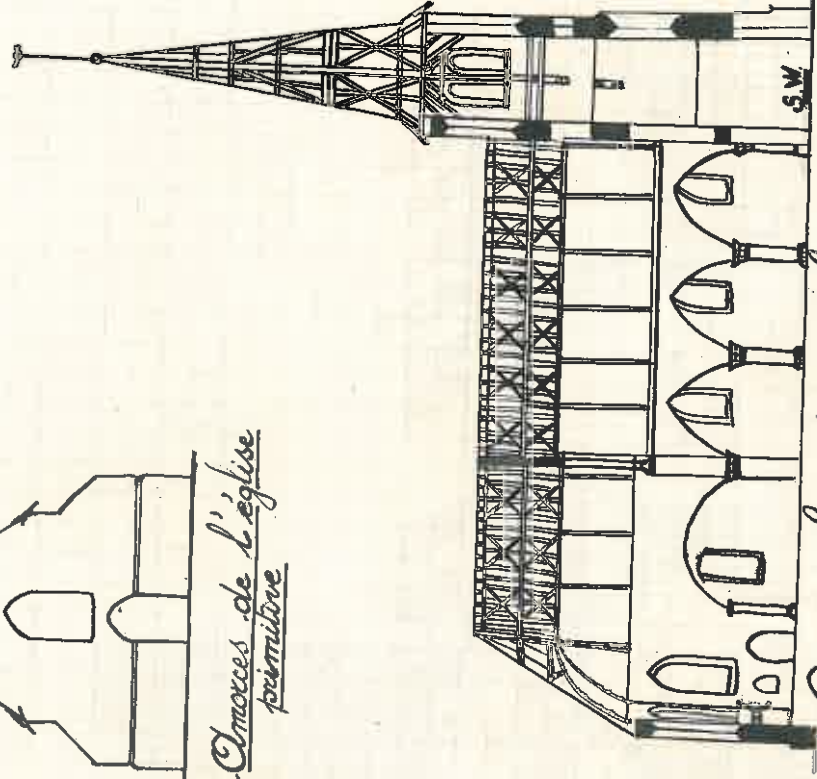




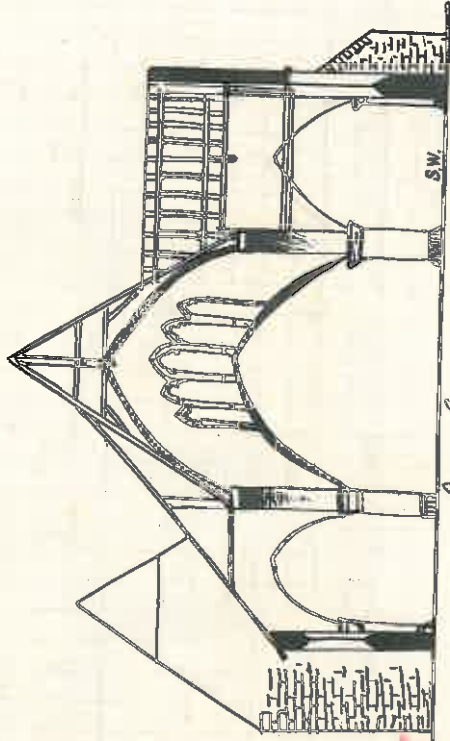
Plan par terre de l'église de Maulde



*Traces de l'église primitive*



*Coupe longitudinale de l'église*



*Coupe de l'église en travers des nef.*



Lorsque les destructions de la guerre vinrent concéder ces travaux exécutés à grands frais.

Dans le but d'aider les ouvriers privés de travail pendant les journées douloureuses de la guerre, le Conseil de fabrique d'accord avec l'autorité communale, fit procéder au grattage des pierres et des briques des façades de l'église et de la tour, et à leur rejointoiement. Cette œuvre se initiativa et rendit à l'édifice toute sa fraîcheur, en lui conservant cependant son cachet archaïque.

Les premières cloches de l'église furent baptisées en 1572. Les cloches actuelles ont été fondues en 1844.

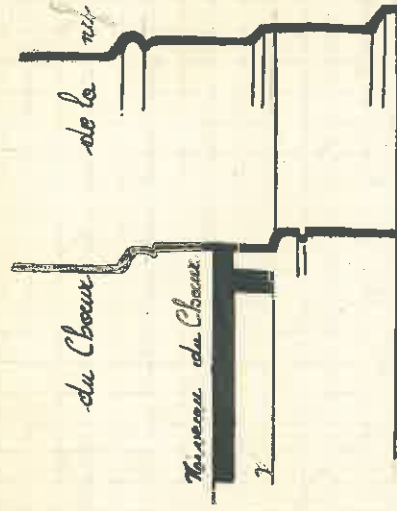
**LE PAVÉ** le pavé actuel, en pierre de Braxelles, est de date récente. Les travaux exécutés en 1916 pour la pose du banc de communion ont permis de retrouver sous ce pavé, le dallage primitif en petits carreaux de pierre du pays. L'abaussement du sol de l'intérieur de l'église a eu pour effet regrettable d'enterrer les colonnes jusqu'à mi-hauteur des bases; les proportions du monument en sont altérées; le rétablissement du niveau primitif serait heureux.

**LA SACRISTIE** la sacristie fut construite vers 1622, époque où existaient peu de "trésoreries" dans les églises rurales. Cette sacristie fut incendiée en 1884, par l'impudence des choraux; des anciens et précieux ornements sacerdotaux, on ne sauva que deux chasubles et une cope. Le bâtiment fut modifié complètement en 1900; mais si l'aménagement intérieur est parfait, l'extérieur devra, tôt ou tard, être mis en accord avec le style de l'église.

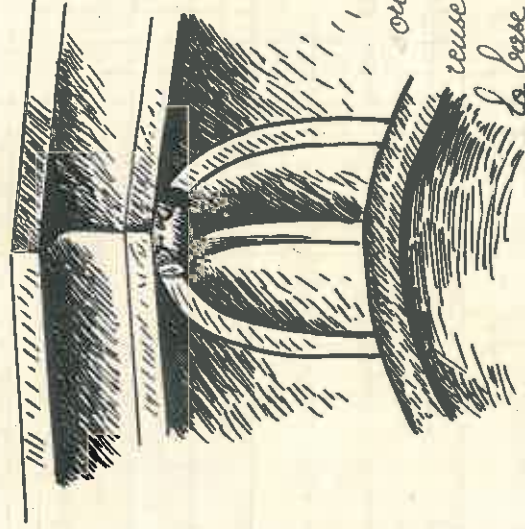
**LES AUTELS** Jusqu'en 1870, les autels de notre église étaient à grands rétables classiques. Celui du chœur fut enlevé pour restituer au chœur sa belle fenêtre; celui de l'autel de la Vierge tombait en ruine; seul, celui de l'autel de Saints Catherine est conservé. L'autel du chœur a conservé l'urne de la table et le tabernacle avec son tour pour l'exposition du Saint-Sacrement; il date de 1630 et fut donné par les Carmélites dont on voit les armes sur le pilier; il remplaçait un autel gothique dont il est fait mention en 1558.

L'autel de la Vierge est constitué par une table de pierre posant sur un massif en maçonnerie. Un beau tabernacle ancien sert de pivot à la statue

## Base des Colonnes



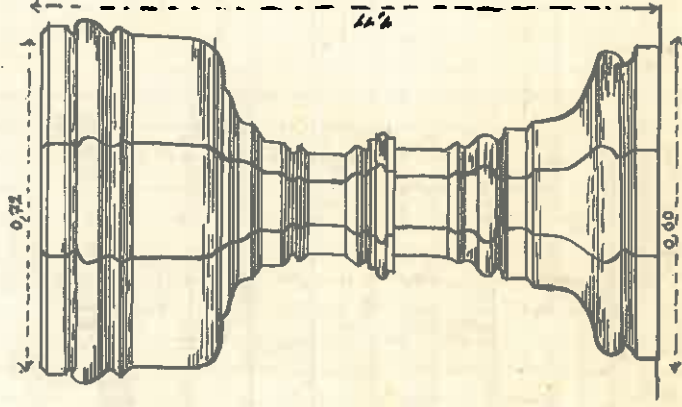
## Chopiteau scaldion



Le chopiteau scaldion en forme de corbeille évasée et surmontée d'un cailleur polygonal est le membre d'architecture le plus caractéristique que de l'église de Moulde.

La partie, qui servait en 1800, à recueillir l'eau de pluie et qui est collée au chopiteau. La base est effilée vers le haut cette forme est remplie à son extrémité par un ornement semblable à la volute de la queue pour former un siège croché en gaillie sur la corbeille.

Coupe des fonts baptismaux  
(15<sup>e</sup> siècle)





de la Renaissance. Depuis longtemps déjà il se trouvait re-  
légé à l'autel de la Vierge et on ne se préoccupait guère de  
sa valeur artistique. Le bon de communion est accosté de  
piédestaux du même style portant des anges avec couron-  
nes de lumières. Cet ensemble constitue le joyau de l'égli-  
se.

## Pierres tombales et épitaphes

L'église de Maulde était autrefois couverte de pierres  
tombales, un certain nombre d'entre elles, et non des moins  
intéressantes, ont disparu, notamment les mausolées éri-  
gés à la mémoire de nos seigneurs dont plusieurs furent  
"ensevelis" dans notre église. Des fouilles pratiquées  
en 1915 n'ont point donné de résultats. Une vingtaine  
de pierres tombales existent encore.

## CHAPELLLES

L'église de Maulde est isolée dans son vœux com-  
mune. Le courant des idées modernes veut reléguer le  
cimetière des trépassés loin des yeux qui reculent les  
spectacles austères. Presque plusieurs fois de déplacer leur  
cimetière, nos magistrats ont refusé d'abandonner la vic-  
tuelle mortelle de ceux qui nous quittent, à de pré-  
tendues exigences de l'hygiène.

## CHAPELLLES

Outre les chapelles semi-publi-  
ques des couvents de Craude et de  
Borneau de Froidmonteau, et les chapelles privées de  
Maulde et de Consort, Maulde possède sur divers  
points de son territoire plusieurs chapelles dont les prin-  
cipales sont celles les suivantes:

- 1: Calvaire en face de la fontaine. On y invoque St Georges.
- 2: Chapelle de Notre-Dame de Lourdes, devant le cygne &  
construit en pierres et briques par la famille Wattecamp.
- 3: Notre-Dame de Lourdes, prière pour nous.
- 3: Calvaire du Carlier, construit par J.B. Walley, baron.  
On en fit la bénédiction solennelle le 19 mars 1811. Le  
Christ et les statues de la Vierge et de St Jean qui  
l'ornent sont l'ancienne croix triomphale de l'église  
renversée par les Allemands lors de leur retraite, dans

tué reconstruit sur un plan plus gracieux, en même temps, le sculpteur a restauré les statues et leur caractère ne leur caractère artistique du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### 4<sup>e</sup>: Chapelle des piliers du Château

Vers 1890, une personne restée inconnue attachée à un grand seigneur du pré de Gourdain une jolie niche et y plaça une statuette de la Vierge. En 1900 l'œuvre fut abattue, mais M. le Vicomte de Bourlaude voulut remplacer la petite chapelle par un édifice plus beau qu'il éléctua à M. D. de Lourdes. L'emploi de ce marbre fut choisi en 1915

5<sup>e</sup>: Notre-Dame de Lourdes, p. p. n. Anno Domini 1902, Chapelle des Anges gardiens, élégante construction gothique en pierre, érigée près de la route par M. A. du Sart de Bourlaud à la suite d'une accident de voiture

6<sup>e</sup>: S. S. Anges gardiens, village sur n. Janvier 1878

7<sup>e</sup>: Chapelle de la St<sup>e</sup> Vierge à Tassecamp, d'origine cistercienne.

8<sup>e</sup>: Chapelle Saint-Joseph à Bernart, érigée par M. G. del Tasse et d'Espriens en 1873.

« Saint Joseph, p. p. 16. »

9<sup>e</sup>: Chapelle Saint-Joseph à Troidmonteau

Une niche avec la statue du Saint était encastrée dans une des façades d'une habitation curieuse. Les Allemands en rebâtirent la route et l'explosion fit disparaître la maison et la chapelle.

10<sup>e</sup>: Chapelle du Sacré-Cœur, dans le parc de Troidmonteau, Chapelle de M. D. de Lourdes à Bigaude érigée par

M. J. Pochard-Delbecq en 1905.

11<sup>e</sup>: Croix funéraire en pierre à Petits Bois

Cyprien-Joseph Bernart, cousin de François Petit fut condamné d'avoir assassiné celui-ci (âge de 22 ans, le 22 nov. 1749) et condamné en 1750 aux travaux forcés à perpétuité.

12<sup>e</sup>: Croix funéraire en pierre à St<sup>e</sup> Barbe s'appelant La

mort malheureuse de Nicolas Petit en 1821.



La portion la plus importante de la dotation affectée à la subsistance du curé de M'aulde était sa part de dîme; et il en a été longuement question plus haut.

De plus, le curé avait la jouissance de la maison presbytérale et de son vaste jardin.

Le 5 juillet 1246, Robert de M'aulde vendit un jardin situé près de l'église à l'abbé de St. Martin de Courmai, qui y établit la maison du curé de la paroisse.

Vers 1525, Jean Billemont donna au curé de M'aulde la jouissance d'un verger tenant au jardin du presbytère et appelé dans la suite le « courtil de la cure ».

L'emplacement de cette première cure fut occupé par la maison de l'instituteur, la maison de ville et l'école des garçons.

Le 28 décembre 1699 la cure fut déclarée inhabitable et non recevable, et les experts présentèrent plans et devis pour un nouveau presbytère. L'abbaye le refusa et en proposa un autre que le curé accepta en demandant quelques modifications.

Il y eut beaucoup de difficultés. Enfin, le tribunal termina le différend en laissant à l'abbaye la faculté de suivre son plan, mais en y ajoutant les annexes émanées.

La prescription qu'on mit à terminer cette construction la voua à une ruine rapide. En 1770, une complète restauration s'imposa. Les pasteurs de M'aulde ne purent

pour bien longtemps ete leur presbytère ainsi restauré. D'abord séquestré par le directoire exécutif le 26 octobre

1797, il fut plus tard vendu comme bien national au sieur Depens, qui, après la tourmente, le lava au curé pour

le prix de cent francs. Cette situation dura jusqu'en 1822. Dès 1824, le conseil communal commença les démarches

nécessaires auprès des pouvoirs compétents. Pourquoi ne fit-on pas simplement l'acquisition de l'ancien presbytère, il est

difficile d'en trouver le raison, d'autant plus que la commune fit cet achat quelques années plus tard pour y établir son école et le logement de l'instituteur.

L'emplacement choisi fut d'abord la prairie du couvent tenant au cimetière. La commune ehoisit plutôt le marais

de Zallieu pour y établir la nouvelle cure (12.000 frs) et son jardin. C'est une construction à étage simple et sans lucarne

mais parfaitement appropriée à l'usage de presbytère.

Manide Couvent et Rue de l'Eglise



La cure  
Ecole communale

des garçons

Cimetière

Eglise

Couvent

1

2

3

4

5



Le premier curé de Coude fut Jacques en 1204. Vingt neuf curés (de 1204 à 1935) ont été en fonctions à Coude. J.B. J. Croquet, né à Caussines d'Engbion le 10 janv. 1857 ordonné le 18 nov. 1881, vicaire à Braine le Comté, ~~curé~~ fut nommé curé de Coude le 24 janvier 1892 et vint de se retirer le jour de Saques 1935. est actuellement en fonction.

### NB. Les confréries

La Confrérie du Saint-Sacrement, la Confrérie de l'Adoration perpétuelle (instituée dans le diocèse de Tournai le 30 mai 1832, l'adoration se célébra d'abord à Coude le 10 mai elle fut ensuite reportée au 13 juin), la Confrérie de Notre-Dame de (les statuts de cette confrérie ne sont pas parvenue jusqu'à nous) la Congrégation de la Sainte Vierge (fondée en 1865) la Confrérie du Suffrage pour les Ames du Purgatoire (1698) Supr. l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur établie en 1874.

### IV. BUREAU DE BIENFAISANCE

La Table des Pauvres était d'une haute antiquité. Au 13<sup>e</sup> siècle nous la trouvons déjà toute organisée et fonctionnant régulièrement. Ses revenus consistaient d'abord dans les donations faites aux pauvres par les seigneurs, par leurs familles et par les habitants fortunés du village; ces donations stipulaient d'ordinaire l'obligation de faire célébrer un obit ou une office religieux pour le repos de l'âme des bienfaiteurs. D'autres ressources de moindre importance s'ajoutaient à celles des fondations: on s'était les quêtes ou les pourbois faits à l'église les dimanches et les jours de fêtes, le denier à Dieu prélevé ordinairement dans les actes de ventes ou de locations qui intervenaient entre particuliers. Au 17<sup>e</sup> Siècle, le patrimoine des pauvres s'accrut assez notablement grâce aux libéralités de l'abbé Copelle et du curé Tourez. Sur les revenus ainsi amassés, on prélevait d'abord les honoraires dus au clergé et à l'église pour les offices religieux imposés par les fondateurs. Le reste était consacré entièrement au soulagement des pauvres, soit par des aumônes en argent, soit par des secours en nature, pain, vêtements, chaussures, linge, bois de chauffage etc... La table des pauvres pourvoyait aussi avec une réelle sollicitude aux soins des malades qu'elle faisait visiter par le médecin ou le chirurgien.

les indigentes, pour "l'écolage", desquels elle versait son "clerc" une modeste rétribution; à la pension des orphelins qu'elle plaçait "à table", dans les familles du village. En un mot, elle pourvoyait à tous les besoins des pauvres.

Ses biens des pauvres étaient administrés par des maîtres d'école aussi charitables ou Sournois. Ils tenaient une comptabilité séparée, mais rendaient compte de leur gestion à la même assemblée qui procédait à l'audition des comptes de "l'église". La série de ces comptes est malheureusement perdue et cette perte nous prive d'une foule de détails qui nous eussent permis de prendre une connaissance plus intime de notre nos pères.

À l'époque de la Révolution, les propriétés des pauvres de Maulde leur furent enlevées. En revanche, vers 1794, les pauvres furent mis en possession par les révolutionnaires des biens que la chapelle de Saint-Jean possédait en notre paroisse. Désormais la Table des Pauvres disparaît, ou plutôt elle change de nom, et devient le Bureau de Bienfaisance.

## LE SEPTIÈME PAROISSE



### Notariat

Une étude de notaire fut établie à Maulde en 1757. Il y eut six notaires à Maulde. Le septième Georges-Cédilong Marie-Stéphanie-Gabrielin Soix, né à Hobecq le 9 juin 1807 est notaire à Maulde depuis 1970.

### Archers de Saint-Thomas

Cette compagnie, établie par les seigneurs de Maulde, jouissait dans le village d'une situation privilégiée. Elle avait sa place assignée à l'église devant l'autel Saint-Thomas et avait fait graver l'image de son saint patron sur une des cloches. Quand, en 1077, on procéda à la refonte des anciennes cloches, les archers de Saint-Thomas, comme aussi ceux de Sainte-Barbe, maintinrent leurs privilèges en faisant reproduire sur les nouvelles leurs insignes corporatifs. La Compagnie disposait d'un vaste bercail situé au midi de la Vieille Place et appelé "Jardin de St-Thomas".



me bien national, puis morcelé. La confrérie se reconstitua en 1802 comme société de tir à la perche. Continuant ses traditions la Société de Saint-Thomas assista chaque année à une messe pour ses membres défunts. C'est à ses membres qu'est réservée l'honneur de porter aux processions la statue du patron de la paroisse.

## Archers de Sainte-Barbe

Cette confrérie de l'ère à main, fut fondée en 1534 par David de Sobreueq, seigneur de Froidmanteau. Le tir de l'oiselet avait lieu le lundi de la Pentecôte; ce jour-là les confrères accompagnaient le cornétable et le roi à l'Église pour entendre la messe et aller à l'offrande. Après la messe le roi déposait l'oiselet entre les mains du cornétable, devant l'autel de Sainte-Barbe. Le confrère qui abattait l'oiselet était roi pour l'année; il devait offrir une table et un dîner à la société, selon ses moyens. Jean Trasnegu remplaça David de Sobreueq et malgré tous les efforts de ce successeur, la confrérie, en butte aux difficultés de cette époque troublée, ne put reprendre un renouveau de vie et dans la suite, ne fut plus en mesure de faire face aux lourdes charges religieuses prévues par son règlement. Elle disparut avec la révolution.

## Sociétés de Musique

Dans le but de rebouter les cérémonies civiles et religieuses les fils des premières familles de M. Coude formèrent, en 1834, une société de Musique et offrirent à M. Alfred Lavée de Coude la présidence d'honneur. Il resta jusqu'à la mort le haut protecteur de la société naissante.

A une époque où les villes ne possédaient que de rares et phalanges musicales, la musique de Coude fut la première de la région et grâce aux éléments sérieux qui la composaient, ses débuts furent marqués d'un réel succès. En 1858, le président fut don à sa société du drapeau actuel. Il fut construit en 1865 une vaste salle pour les réunions et les fêtes de la société.

En décembre 1872, des différends politiques s'étant élevés au sein de la société, presque tous les membres arrivèrent démissionnés; la société se trouva ainsi réduite à cinq exécutants.

venues obligeaient le théâtre de l'Oratoire à abandonner le local primitif et à construire, en 1873, le « Salon du Bidet » pour y établir la société qu'il reconstituait. Ces quelques membres restants espéraient de se maintenir avec l'appui de musiciens étrangers. Ce fut en vain et bientôt l'ancienne société disparut.

Entretiens, les démissionnaires s'étaient reconstitués en nouveau groupe qui comptait 33 exécutants et 25 membres honoraires. La société, qui avait pris le titre de Fanfare Saints-Cécile, fut agréée par le conseil communal le 10 juin 1874. Cette fanfare fut bientôt présidée par le Bourgmestre J.B. Richebort. En 1923, des jeunes gens voulant garder leur indépendance, quittèrent la société « Sainte-Cécile » et formèrent, sous la présidence de Camille André, la Fanfare « Saint-Thomas ».

## Sapeurs - Pompiers

En début de 1899, sous l'inspiration d'Alexandre André, fut créée une société de Pompiers, qui fut reconnue par décision du Conseil communal du 26 février, sous le nom de « Sapeurs - Pompiers Communaux Volontaires ». Elle vint solennellement demander la bénédiction de l'Eglise pour son drapeau et depuis lors, elle tient à faire la garde d'honneur du Saint-Sacrement dans nos processions solennelles. Les pompiers ont rendu d'éminents services à leurs concitoyens aux jours de détresse. Les pompiers de l'Oratoire étaient dirigés par le Commandant Alexandre André,



Actuellement, Georges André commande les pompiers de Maulde en remplacement de Alexandre et Oubé.



## Population

En 1690, on comptait à Maulde 157 foyers. Or, à cette époque les familles, plus nombreuses qu'aujourd'hui, comprenaient en moyenne cinq ou six personnes. On peut donc, sans crainte de s'écarter beaucoup de la réalité, évaluer à environ 800 âmes le chiffre de la population mauldoise.

En 1789, on recense 853 habitants; en 1782, 868 ainsi répartis par le Curé :

Monsart et Haut-Loron	Communicants des communions. Ménages.	
.....97	.....68	
.....137	.....56	
Grand'Masure et St-Barbe	.....126	.....46
St-Ollère et Dieffière	.....78	.....32
.....43	.....14	
La vieille Place	.....70	.....26
Près de l'église	.....55	.....20
Châteaux	.....3	.....3

606      262      170

868 habitants

L'almanach de la Province du Hainaut de 1823 porte la population de Maulde à 1356 habitants

Le 31 décembre 1920, il y avait 1013 habitants et 1082 paroissiens

En 1922, 987 habitants et 1002 paroissiens

En 1924, 970 habitants et 987 paroissiens

## Cheptel

Le cheptel dressé par les échevins de Maulde, le 5 avril 1690 pour la perception de la taille de 11.692 livres imposée par le gouvernement espagnol, énumère ainsi le cheptel de cette époque : 44 chevaux, 20 poulains, 265 vaches, 39 génisses et 300 moutons.

Le cheptel actuel compte : 115 chevaux, 40 poulains, 356 vaches et 460 autres bovidés.

La mobilisation du 31 juillet 1914 n'entra pas à notre peuple l'assurance que la neutralité belge serait respectée ; et lorsqu'au fin de du 9 août le curé eut de son devoir de parler de l'attitude à garder vis-à-vis de l'ennemi qui ne tarderait pas à occuper le village, les paroissiens soupçonnaient à peine la gravité des événements. L'apparition des bulans le soir du 22 et le passage d'un corps d'armée le lendemain leur ôta toute illusion. Le combat de Familles (24 août) fut suivi d'une panique qui entraîna les hommes valides pour courir l'ennemi dans le combat et à midi, nos gens ~~après~~ s'yroyent dans toutes les directions. Le 29 septembre, un détachement de spahis en reconnaissance occupa le village.

Le 14 octobre, un corps d'armée formé par des réservistes wurtembergeois vint se loger ici d'Aulde. L'année 1915 fut principalement marquée par les réquisitions et fiées par des compagnies de ravitaillement. Pour remédier au chômage, les ouvriers furent occupés à des travaux de voirie.

Ce fut surtout en 1916 que la misère se fit sentir plus intense. Bientôt sur l'ordre de l'occupant, tout commerce fut aboli ; c'est alors (1<sup>er</sup> octobre 1916) que la grande commença ses cauchemars capotés. Tous les hommes valides furent soumis à un contrôle chaque semaine. 41 de nos jeunes gens et pères de famille furent déportés dans différents camps, leur sort fut lamentable.

Le 20 novembre, l'autorité occupante plaga dans notre commune 291 réfugiés français venant de Lens, Dignies, Liévin et Angres. L'année 1917 commença une phase de la guerre qui fut désastreuse pour notre paroisse tant au point de vue moral que matériel. Les soldats manquant de tout dépouillaient les fermes fourrages, pailles, pommes de terre, tout disparaissait. Une des quinzièmes les plus onéreuses fut celle du beurre et des œufs. Le 26 février, l'occupant changea son mode de réquisition du lait. Toute la production laitière dut être amenée à la brasserie d'Ordre.

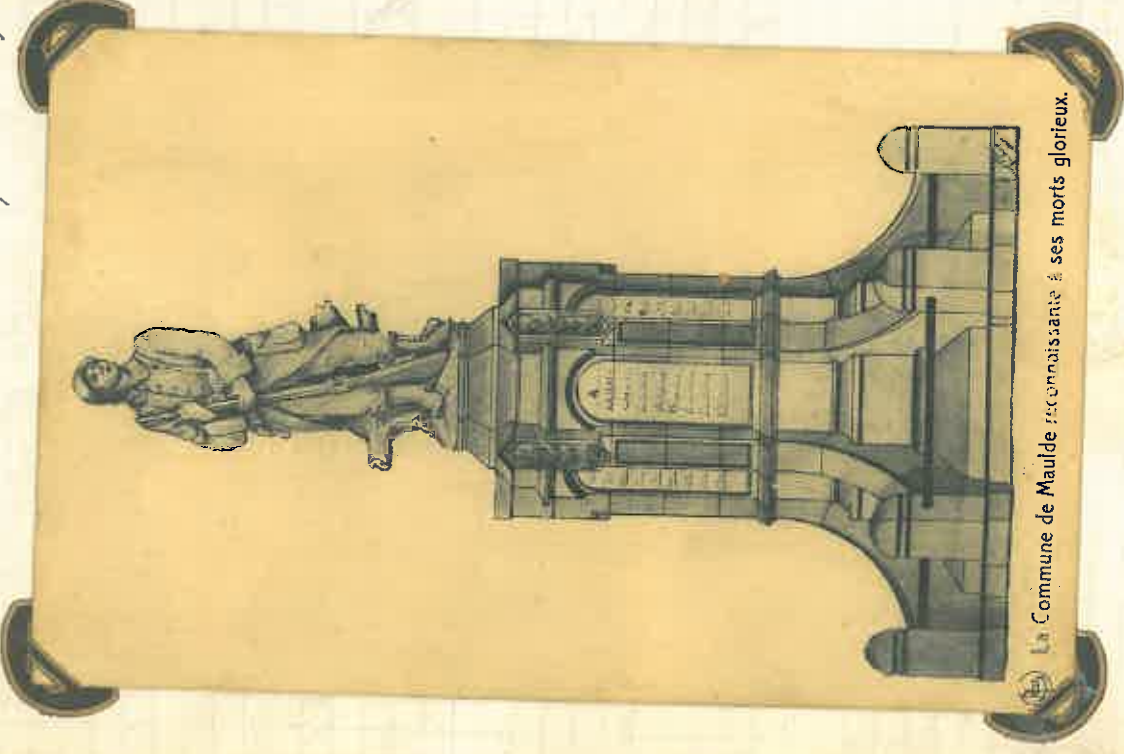
Des prisonniers anglais au nombre d'une centaine furent envoyés à d'Aulde du 12 février au 20 mars 1918. Le curé les aida dans leur habillement comme dans leur nourriture. Du 2 au 20 octobre arrivèrent des colonnes d'évacués des villes du Nord et des villages au delà de l'Escaut.



vigne furent logés dans l'église.

Le 20 octobre Maulde dut évacuer à son tour vers les.

Dès le recul de l'ennemi, la station sanitaire du village s'établit au couvent de Maulde, elle fut suivie par l'armement de la garnison. Deux ballons captifs allemands furent incendiés par les Anglais, un officier ennemi fut ordonné tué à la Stasie de Maulde et un soldat devant le château. Enfin, les troupes anglaises accueillies avec enthousiasme firent part le dimanche au Cèstun



La Commune de Maulde reconnaissante à ses morts glorieux.



Maison détruite par une explosion. Elle fut reconstruite durant la guerre.

Le monument de la grande guerre fut élevé le 10 juin à la mémoire des enfants de Maulde victimes de la guerre et à l'honneur de ceux qui en étaient revenus glorieux. Tous se souviendront de ceux dont les noms sont gravés sur la pierre de notre mémorial.

Sur la face principale du monument:

Sur les autres faces

Maulde à ses morts glorieux  
Soldats morts pour la patrie  
Soldats rentrés glorieux. Sports civils  
Croqués civils décedés

## L'instruction publique

Contrairement à une opinion encore trop accréditée de nos jours, il y avait dans toute la région de Craulde avant 1789, un véritable enseignement populaire, répondant à tous les besoins, satisfaisant à toutes les exigences et produisant d'excellents résultats. Déjà, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, Guichardin, après avoir longuement démenuré en ces Pays-Bas, constatait que, dans cette région, « le plus grand des gens ont quelque commencement de grammeire et presque tous, voire jusques aux villageois, savent lire et écrire. C'est, en réalité, un fait constaté qui avant la révolution, tout le pays, depuis la grande ville jusqu'à l'humble village, était pourvu d'écoles élémentaires. De tout temps on trouve à Craulde une école tenue par le clerc ou curé de la paroisse, qui joignoit à ses fonctions de sacristain et de chantre à l'église, celles de maître d'école ou de scribe.

À côté de l'école du clerc, il y eut à certaines époques dans les hameaux écartés de Craulde et de Laumont, des classes d'enfants tenues par quelques personnes dévouées, qui jouissaient de l'estime et de la confiance générale.

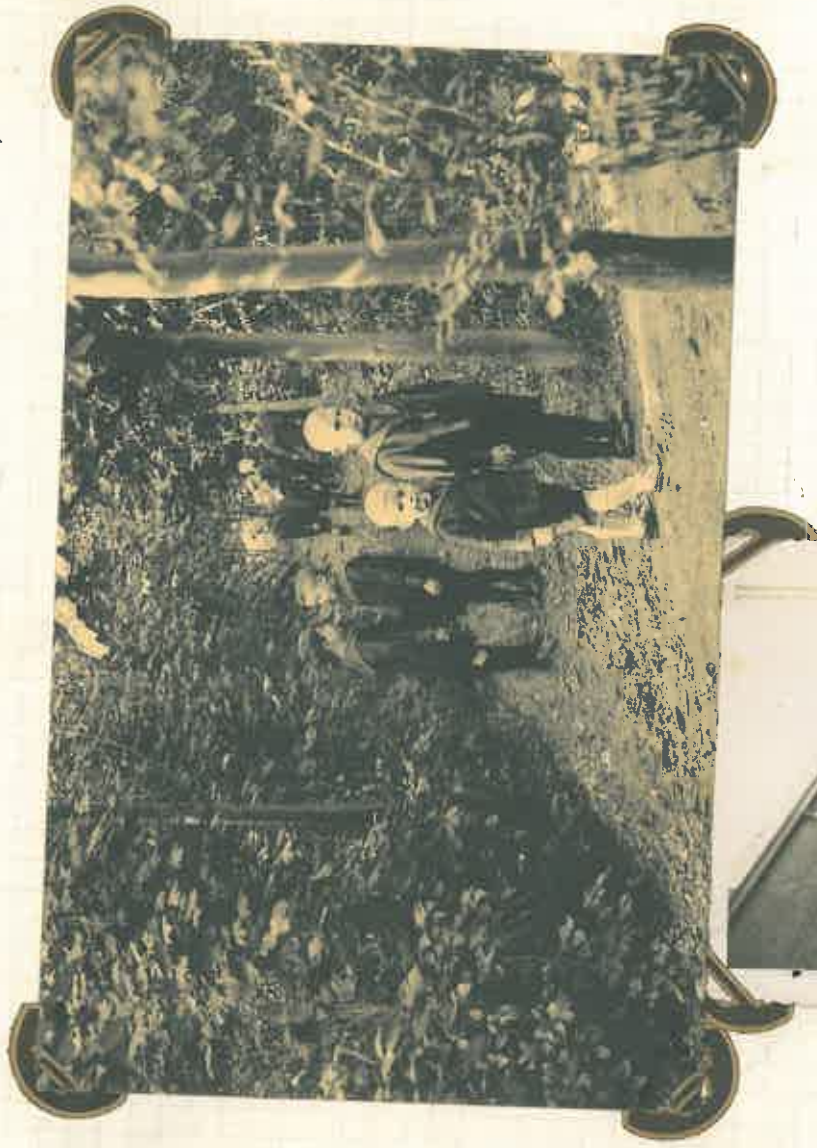
## L'école communale des garçons

En 1804, Antoine-François Delcambre prit chez lui, en qualité d'élèves internes un certain nombre d'enfants venant des villages voisins. Il dut construire en 1827 une classe nouvelle et aménager à l'étage un dortoir pour son internat lequel disparut en 1857.

En présence du refus du ministre de l'Intérieur d'agréer un maître d'école non diplômé, nos conseillers, d'un commun accord, maintinrent au poste d'instituteur communal celui qui, depuis 48 ans, instruisait la jeunesse de Craulde. Le 12 janvier 1848, Lamille Delcambre, diplômé de l'École Normale de Bonne-Espérance, vint remplacer son père. Le conseil communal fit l'acquisition de l'ancienne école qui avait été vendue comme bien national à la révolution. Elle fut aménagée comme Maison Commune et hôtellerie de l'instituteur; l'école fut construite dans le jardin



*Convent de St. Francis de Sales: le bosquet*



*Convent: nouveau bâtiment  
construit en 1930*



*Convent St. Francis de Sales: façade principale*



à 1.588 fr. C'est en 1872 que fut établie l'école d'adultes. Lorsque fut promulguée la malheureuse loi scolaire de 1879 les familles chrétiennes refusèrent de confier leurs enfants à une école qui ne donnait plus de garanties religieuses suffisantes et décidèrent la création d'une école libre de garçons. En 1884, la commune adopta l'école libre et alloua un traitement de 1.000 fr. à son instituteur.

En 1907 l'instituteur fut remplacé par un enfant de chœur de M. Louis Crétet.

Le conseil communal fit construire d'élégants bâtiments sur l'emplacement de l'ancienne cure de 1701 et de son annexe de 1777 qui cabritaient jusqu'ici les services communaux. Gardons mémoire de ce souvenir paroissial qui vient de disparaître.

### L'école des filles du parc

En 1680, Jacques Bayette Loua la cense seigneuriale du Parc et y ouvrit une école avec le concours de ses trois collaborateurs : Jeanne-Marguerite Trumont, Anne-Marie-Thérèse Trumont, et Marie-Anne Duray. Celle fut l'origine de notre école paroissiale de filles.

### Les Sœurs de Saint-François de Sales

Jean-François Baudesot venait de former à Valenciennes une modeste congrégation destinée spécialement à l'éducation des filles de la campagne. Le curé Bayette résolut de confier son école à la congrégation naissante. Les trois collaboratrices prirent l'habit religieux de Baudesot. En 1707, Baudesot établit à Coude son noviciat et c'est de celui-ci que sortirent les sœurs destinées à former les écoles religieuses de Seuzé (1704) et d'Orbring, où fut envoyée la sœur Anne-M. Cr. Trumont. Malheureusement en 1705, les sœurs habitant Valenciennes se séparèrent des autres pour se placer sous la juridiction de l'évêque d'Arras. Celles du Bains restèrent fidèles à leur fondateur. C'est alors que le couvent de Seuzé devint leur maison-mère. Les religieuses s'appelaient "Elles de Charité", et enfin Sœurs de St-François de Sales. Voilà donc deux et trente ans que les religieuses ont continué l'instruction des enfants de Coude et du Tensionnat. La commune peut sans frais d'un établissement d'instruction pour les filles.





Le couvent de St François de Sales est l'église St Thomas

## Les Dames Bernardines

Trois religieuses isabéziennes que la révolution avait chassées  
trouvèrent providentiellement réunies en 1799. Elle attendirent  
jusqu'en 1817 pour revêtir l'habit religieux et cette même an-  
née le concours de deux anciennes Bernardines et de six  
jeunes postulantes, elles jetèrent les bases de la maison de  
Notre-Dame de la Paine à Lille-Esquernes, qui prit un es-  
sai remarquable. Forcées par les lois iniques et spoliatrices, à  
quitter leurs œuvres établies, les Religieuses Bernardines  
louèrent le château de Conscart en 1902, et deux ans plus  
tard elles convertirent la demeure aménagée en un pa-  
rsonat de soixante jeunes filles françaises.

Beaine-le-Comté, le samedi 15 juin 1935 *Weslyade*